



Action logement

Par Khalil

Bonjour,

J'ai un problème avec Projimmo la filiale d'action logement qui propose le service de courtage.

J'ai mandaté un de leur conseiller pour faire la recherche d'un financement pour une acquisition d'une résidence principale à mon nom (entre temps j'ai signé un compromis- selon le courtier le dossier passe sans problème- et versé un acompte de 7.000 euros au notaire en charge). Tous ça s'est déroulé entre le mois de novembre et février 2021.

Le mois de mars le courtier mandaté nous informe que les banques refuse de me suivre dans mon projet et me transfert 2 mails de refus mais le notaire a exigé des lettres de refus en bon et du forme. Le problème maintenant est que le courtier me dit qu'il peut pas me fournir des lettres de refus et mon acompte reste bloqué chez le notaire depuis. Et la cerise sur le gâteau l'agent immobilier me dit que le vendeur veut 10% de la transaction annulée.

Bien sûr j'ai relance le notaire et le courtier et fait une réclamation auprès d'action logement mais toujours rien.

Que dois je faire ?

Merci pour vos retours